



Congrès de ROME 15 Mars 2019

Programme Scientifique

«L'ABSCISSE ET L'ORDONNEE : LES VECTEURS DE LA REUSSITE»

Propos introductifs: 9h15

Cons. Avv. Alessandro GRAZIANI – Trésorier et Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Rome

Cons. Avv. Cristina TAMBURRO – Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Rome

ATELIERS:

N°1: « Attirer, motiver et conserver les équipes »

Animé par:

Vincent GUIGUEN (Cabinet EXPRIM formation) : Forme, conseille et accompagne les Avocats dans l'organisation et le management de leur Cabinet.

Bâtonnier Christophe HARENG (Cabinet ALTAVOCATS – Trésorier d'ALTA-JURIS) : Praticien du droit social et du travail et passionné des relations humaines

Stéphane DUFRESNE, Consultant du groupe AG2R La Mondiale, spécialisé dans les avantages sociaux aux salariés

* * * *

N°2: «L'Avocat augmenté ou réduit...»:

«La place de la profession d'avocat et l'avènement d'une «justice digitale» avec le développement de l'intelligence artificielle».

Animé par:

Maître Kami HAERI (Cabinet Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan) : Auteur en 2017 du rapport au Ministère de la Justice sur l'avenir de la profession d'Avocat ; ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris.

Jean-Michel RODRIGUEZ, Docteur en Intelligence Artificielle, Master Inventor, membre de l'Académie de Technologie et du Technical Expert Council France chez IBM

Maître Pascal ROZE (Cabinet ELEOM Avocats) : Praticien du droit des entreprises du secteur digital, vice-président d'ALTA JURIS

Monsieur Jimmy LE BRIGAND, Directeur Associé, Expert-Comptable, Cabinet COFIF.

Avec le témoignage d'un responsable de CABEX, sur la digitalisation de la profession d'expert-comptable.

* * * *

N° 3: «Le business de l'Avocat»:

« Les opportunités et limites de l'exercice de la profession, suite à la fin du principe d'exclusivité d'exercice et au cumul possible avec les activités commerciales».

Animé par:

Maître Delphine GALLIN (Cabinet GALLIN Avocats): Praticienne du Droit fiscal et des sociétés, Présidente de l'ACE, ancien membre du CNB de 2012 à 2017 et Présidente de la commission « Statut Professionnel de l'Avocat », membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Marseille

Bâtonnier Antoine BRILLATZ (Cabinet ARCOLE Avocats à TOURS) : spécialiste en droit commercial, ancien membre du CNB, ancien Président du Conseil de discipline des Avocats du ressort de la Cour d'Appel d'ORLEANS

Monsieur Didier SALMON, Président de CABEX (Partenaire d'ALTA-JURIS)

Monsieur Bruno LUCIANI, Responsable AG2R La Mondiale auprès des conseils (Partenaire d'ALTA-JURIS)

* * * *

N°4: «Les patrimoines de l'Avocat»

«Les Patrimoines de l'Avocat : personnel et professionnel, corporel et incorporel...: Comment organiser, développer et préserver ses patrimoines».

Animé par:

Monsieur Henri RIVIERE (Groupe Revue Fiduciaire): Chargé de Mission Gestion de Patrimoine, ingénieur Commercial

Monsieur Frédéric COSIMI (CYRUS Conseil) : Conseil en ingénierie patrimoniale, gestion de fortune et formation.

Maître Stéphane CRAS (Cabinet Les Juristes d'Armorique à LORIENT): Praticien du Droit fiscal et des affaires, membre d'ALTA-JURIS

Monsieur Dan KHON, Directeur de la Prospective, SECIB.

* * * *

Il Congresso avrà luogo presso:

NH COLLECTION ROMA CENTRO

Via Dei Gracchi, n. 324

00 192 ROMA

Gli interventi si terranno esclusivamente in lingua francese.

L'Associazione ALTA-JURIS International ha riservato 40 posti in favore degli Avvocati iscritti al Foro di Roma per la partecipazione gratuita all'evento scientifico.

Le richieste di iscrizione dovranno essere inviate per mezzo e-mail all'indirizzo della Segreteria di ALTA-JURIS: altajuris@altajuris.com

Ai fini della prenotazione dei n. 40 posti, si terrà conto dell'ordine di arrivo delle richieste.